COMITÉ DE DIRECTION

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL
10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60
Mail : plantelme@yonne.fff.fr

PV 148 CD 17

PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football
23 février 2023

Présidence : M. CAILLIET Christophe

Présents : Mmes BOLLEA Catherine, BRUNET Florence, FONTAINE Catherine, LELOUP Cassandra, MM. AMARAL Dominique, BARRET Claude, GIOE Christophe, MOREL Stéphane, SABATIER Patrick.

Excusés : Mmes CHERY-FLOCH Christine, ROBERT Aurélie, MM. PLEUX Cédric, RENAULT Thierry, TRINQUESSE Jean Louis

Invités : MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89), PERLIN Guillaume (éducateur sportif), THOMAS Etienne (CTD PPF 89)

Début de séance à : 19h15
Mme. BRUNET est désignée secrétaire de séance

Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille :
- Abdel MILUD, dirigeant du club Avallon FCO, pour le décès de son fils.
- Pierre PEURAUD, ancien Président et arbitre de l'US JOIGNY
- Audrey BOBECZKO, joueuse du club du FC CHEU pour le décès de son épouse

Le Comité adresse ses sincères félicitations à :
- Guillaume PERLIN, pour la naissance de son neveu SAM
- Damien DUFOUR, éducateur de l'ES APPOIGNY, pour la naissance de sa fille
- Nicolas VINCIGUERRA, joueur du club de JOIGNY, pour la naissance de sa fille

Le Comité adresse ses vœux de prompt et complet rétablissement à Jean MOUREY.

Félicitations

- Le Comité de Direction félicite Alexis GIL pour sa désignation arbitrale à l'occasion du 8ème de finale de Coupe Gambardella : Football Club de Rouen 1899 – AS Monaco

- Le Comité de Direction félicite l'ensemble des stagiaires ayant réussi l'examen de la 2ème session de FIA qui s'est déroulée en janvier dernier.

Remerciements
Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

Arrivée de MM Stéphane MOREL et Claude BARRET

1. Adoption des Procès-verbaux

- Adoption du PV 121 CD 14 du Comité de Direction du 22/12/2022 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 130 CD 15 du Bureau du Comité de Direction du 19/01/2023 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 139 CD 16 du Bureau du Comité de Direction du 01/02/2023 : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Communication du Président

a) Démission

Le président informe le Comité de Direction de la démission de Christine CHERY FLOCH de la Commission Sportive et de ses fonctions en tant que déléguée du district de l'Yonne. Cependant elle souhaite finir d'honorer son mandant en qualité de membre du Comité de Direction.
Le Comité de Direction la remercie pour les services rendus au sein de la Commission Sportive et en tant que déléguée.

b) Actualités fédérales

Le Président fait un point d'information sur la crise de gouvernance au sein de la FFF.

c) Point d'étape sur les licenciés

Le Président fait le point par rapport à la saison dernière : à ce jour 10771 licenciés contre 10397 la saison passée, soit une augmentation de 3.60 % à la même date.

d) Assemblée générale de fin de saison du District de l'Yonne

L'Assemblée Générale de fin de saison du District de l'Yonne aura lieu le mardi 27 juin 2023. Le Bureau du Comité de Direction a proposé aux clubs, en sa réunion du 1er février dernier, de faire acte de candidature pour l'accueil de cette Assemblée. Le Comité de Direction prend note de la candidature du club de l'entente EFFC - AJS NEUVY pour la ville de St Florentin et la valide à l'unanimité.
Le Président mandate la Secrétaire Générale de prendre attache avec le club pour l'organisation de cette assemblée.

Le Président fait part de la candidature de l'UF Tonnerrois pour organiser l'Assemblée Générale du 10 novembre 2023 à Lézinnes. Le Comité de Direction réserve sa réponse pour sa prochaine réunion du 27 avril et les réceptions éventuelles d'autres candidatures.

e) Réunion de Secteur, Services aux Clubs

A ce jour, 16 clubs inscrits. La secrétaire générale a pris contact avec les clubs concernés pour rappeler l'objectif et l'importance de cette réunion qui se déroulera le lundi 6 mars 2023 dans les locaux du District de l'Yonne.
De plus, Clara SIDOBRE, CTR Responsable du Développement de l'Animation des Pratiques, sera présente en amont de cette réunion au District avec les techniciens pour travailler, entre autre, sur le programme éducatif fédéral.

f) Point sur les RH

Retour sur la prise de fonction de Stéphanie FOREY au secrétariat du District depuis mi-février.

g) Arborescence du site du District

Suite à la demande du bureau lors de la dernière réunion en date du 1er février dernier, la secrétaire générale fait un retour sur l'arborescence digitale du site du District. (ANNEXE 1). Il est demandé à Florence BRUNET de prendre attache avec le correspondant informatique de la Ligue afin d'échelonner ces travaux et permettre le déploiement de cette nouvelle arborescence en juin prochain.

3. Rapport des commissions

a) Commission Technique

1- Finales des Coupes de l'Yonne

Les Finales des coupes de l'Yonne auront lieu à Joigny les 17 et 18 juin 2023.
Patrick SABATIER et Bruno BILLOTTE présentent aux membres du Comité de Direction une première ébauche sur l'organisation des finales. Il leur est demandé de finaliser cette présentation pour le prochain Comité de Direction, en date du 23 avril 2023.

2- Projet Foot Animation

Le choix du Comité de Direction se porte sur une réunion de l'ensemble des éducateurs U7 et U9 des clubs le samedi 18 mars à Auxerre
Lors de cette réunion, l'ensemble des dotations pour l'organisation des plateaux seront offertes aux clubs.

3- Bilan de mi- saison

Le bilan de mi- saison présenté par les techniciens au Président le 19 janvier, en présence du DTR Sébastien IMBERT, est exposé aux membres du Comité de Direction. Ce dernier contribuera aux orientations stratégiques de la prochaine saison et de la fin de mandature.
Bruno BILLOTTE informe le Comité de Direction des projets Foot-Golf dans le sénonais et

de la soirée découverte Foot-Loisirs à Fontaine la Gaillarde avec la collaboration de Pierre-Etienne DEMILLIER, ce mardi 28 février. Il précise aussi que le module de formation « Foot Handicap » se déroulera les 13 et 14 mars 2023.

Départ de Bruno BILLOTTE

4- Réforme de la filière de formation

Etienne THOMAS fait part au Comité de Direction des changements intervenant dans la filière formation avec désormais un parcours scindé entre bénévoles et filière professionnelle. L'ensemble de ces éléments sont consultables en ligne pour les clubs et licenciés : … → … Les entraîneurs et entraîneurs (fff.fr)

b) Commission Départementale d'Arbitrage

Au 15 mars, le Président souhaite que la CDA, en lien la commission des statuts, règlement et obligations des clubs, et le secrétariat dédié, fasse un retour aux arbitres et à leurs clubs concernant le nombre de matchs et ceux restant à arbitrer afin d'être en conformité avec le statut de l'arbitrage.
Le Président de la CDA fait un retour sur les évènements de la première partie de la saison à savoir :

- 2ème session FIA en janvier dernier à Joigny. Les modules 7 et 8 restent à organiser. La CDA remercie l'ensemble des formateurs pour leurs interventions sur ces 3 journées.
- Intervention arbitrage au Stade Auxerrois à la demande du club, en présence d'une trentaine de joueurs Seniors ; remerciements et excellents retours du club et des participants. Le Président de la CDA tient à informer les clubs de sa disponibilité pour renouveler ce type d'interventions.
- Stage de mi- saison à Sens qui aura lieu le 25 février prochain : présentation du programme de la journée. Patrick SABATIER, vice-président, représentera le Comité de Direction.
- Nomination d'Adil MALDOU en qualité de vice-Président à la CDA.
- Retour sur les échanges avec Clément TURPIN sur la situation de l'arbitrage icaunais le 26 janvier dernier, en présence de Christophe GIOE, Stéphane MOREL, Laurent KLIMCZAK et Christophe CAILLIET.
- Rappel de Stéphane MOREL, responsable des désignations Seniors : les demandes d'arbitres émanant clubs doivent être motivées.

c) Commission Statuts, Règlements et Obligations des Clubs

Les différents règlements et modifications seront à proposer au Comité de Direction du 27 avril.

d) Commission Valorisation du bénévolat

La secrétaire générale fait un point d'étape. Il est demandé (à nouveau) pour le prochain Comité de Direction aux différents présidents de commissions de rendre leur synthèse à la secrétaire générale dans les meilleurs délais pour la période du 1er juillet à ce jour.

4. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football

a) Les clubs non en règle financièrement

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, ***en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :***

- ***10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;***
- ***20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;***
- ***Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.***

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.
Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.
Le Trésorier informe que les relevés n°2 ont été envoyés le 17 février.

b) Suivi du Budget

Le Trésorier fait le point sur l'état d'avancement du budget, qui demeure conforme au prévisionnel.

c) Suivi des subventions ANS, CO CD et des CO LFA

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions.
Il informe le Comité de Direction de la demande de subvention au titre du FDVA, et du prochain lancement de la campagne ANS pour laquelle un webinaire à destination des clubs est organisé le 2 mars (informations à suivre sur le site du District).

d) Achats

Le Trésorier présente au Comité de Direction différents devis demandés lors de la dernière réunion de bureau le 01/02/2023, concernant l'achat d'un écran multimodal. Le Comité de Direction valide la proposition du Trésorier.
Il propose également l'achat :

- D'une sonorisation mobile
- D'un micro-ondes

Le Comité de Direction valide ces propositions d'achats.
Le Président mentionne la proposition commerciale de gestion RH par la société Manatime.
Le Comité de Direction valide la proposition commerciale et donne quitus au Président et au Trésorier pour adapter la proposition commerciale aux nécessités du District.

e) **Amendes**

- Mail des clubs de Vinneuf ESVC et de la Jeunesse Sénonaise : à la vue des éléments fournis par les clubs, le Comité de Direction annule l'amende infligée (relative au non envoi des feuilles de plateaux, annexe 2 PV du Bureau du Comité de Direction du 12/11/2022) et demande au secrétariat en charge de la comptabilité de créditer le compte de Vinneuf ESCV et de la Jeunesse Sénonaise de la somme de 40 €.

- Entretien avec Dany MOINE, dirigeant de l'US Varennes, en date du 1er février 2023 avec la totalité des membres du Bureau du Comité de Direction.

Après vérification, il appert :

- que l'US VARENNES a envoyé un message au District le 10 décembre stipulant l'interdiction du terrain d'honneur jusqu'à nouvel ordre, par arrêté municipal
- que le terrain de CHEU était impraticable (arrêté municipal 12/12)
- que la situation météo entre le week-end du 10-11 décembre et celui du 17-18 décembre ne s'est pas amélioré (fortes gelées)
- que le secrétariat du District n'a pas mentionné sur son site que ledit match était reporté
- que la commission sportive n'a pas informé les clubs que le match devait se dérouler sur l'annexe du stade de VARENNES, lors de sa réunion du 14 décembre
- que l'équipe de COULANGES s'est déplacée le 18 décembre et a constaté l'absence de l'équipe adverse
- que la commission sportive a statué sur cette absence le 19 décembre en donnant match perdu par pénalité à l'équipe de CHEU VARENNES, + amende pour forfait non déclaré (90 €) + remboursement des frais de déplacement au club de COULANGES (99 €).
- que la MAIRIE DE VARENNES a écrit à la commission sportive en stipulant que l'arrêté du 10/12 s'étendait à l'ensemble de l'installation sportive, l'annexe jouxtant le terrain d'honneur (13/01)
- que la commission sportive a maintenu sa décision malgré le courrier de la municipalité (18/01).

Le Comité de Direction, en vertu de l'article 13.6 de ses statuts,

- reprenant le dossier de la commission sportive pour le match 25029388 du 18 décembre 2022 CHEU 1 / VARENNES 2 contre COULANGES LA VINEUSE 1, championnat féminin à 8
- considérant les éléments portés à sa connaissance et en particulier les courriers et arrêtés municipaux des communes de CHEU et VARENNES
- considérant le manque d'information du District, préjudiciable aux clubs,

procède au vote concernant la décision à prendre sur ce dossier, et décide à l'unanimité :

- d'annuler la décision de la commission sportive
- de faire jouer ce match sur les installations de CHEU ou VARENNES à une date laissée à l'appréciation de la commission sportive,
- de retirer l'amende de 90 € au club de CHEU (PV 116 Sp 25)
- de maintenir le remboursement des frais de déplacement au club de COULANGES, mais créditer le compte de CHEU de la somme de ces frais de déplacement (99 €) par débit au compte du District

5. Questions diverses / Informations diverses

Le Président informe les membres du Comité du calendrier de déploiement des remises des chèques aux clubs ayant engagé des équipes féminines chez les jeunes ; il remercie Guillaume PERLIN pour le suivi de ce dossier et l'ensemble des élus mobilisés sur ces remises auprès des clubs.

Le Président propose que l'Assemblée Générale du 27 juin soit organisée conjointement à la Soirée des Champions. Cette proposition est retenue par le Comité de Direction.

➢ Rappel des dates de fin d'année :

- Festival U13 à AVALLON le samedi 1er avril
- Finales des Coupes de l'Yonne à JOIGNY les 17 et 18 juin
- Fête des Débutants à APPOIGNY le samedi 24 juin
- Assemblée Générale et Soirée des champions à St FLORENTIN le mardi 27 juin

Prochaine réunion du Comité de Direction
Jeudi 27 Avril 2023 à 19 heures

Séance levée : 23h15

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. »

Le Président du District de l'Yonne de Football
Christophe CAILLIET

La Secrétaire Générale
Florence BRUNET